

**Demande d'approbation d'un projet d'ouvrage de distribution d'électricité
(art.3 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011)**

NOM DU DEMANDEUR :

Référence de l'affaire :

Nom et fonction du chargé de projet :

Désignation des travaux :

Commune(s) :

Département(s) :

Nature des ouvrages (préciser la longueur géographique de l'ouvrage) :

- pose HTA aérien :mètres
- pose HTA souterrain :mètres
- poste de transformation (préciser la tension et le nombre) :
- autres :

Enjeux environnementaux (cocher si le projet est concerné)

- situé dans un site classé
- situé dans une zone coeur d'un Parc National
- situé dans le périmètre protection d'un monument historique (inscrit ou classé)
- situé dans une zone Natura 2000
- situé dans le périmètre protection d'un captage d'alimentation en eau potable
- situé à proximité de voie ou d'autres réseaux

Liste des pièces contenues dans le dossier de demande d'approbation répondant aux exigences de l'article 3 du décret n°2011-1697

-
-
-

Services consultés par le Maître d'ouvrage

-
-
-
-
-
-
-

Le dossier de demande d'approbation est transmis à la DREAL Languedoc-Roussillon - Service Énergie en tant que service instructeur **par voie postale** à :

**DREAL Languedoc Roussillon / Service Énergie
520 allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 2**